

L'économie canadienne

tries canadiennes qui, autrefois, avaient le potentiel pour innover et fonctionner.

Monsieur le président, le 21 mars dernier, dans le journal *Globe and Mail*, on pouvait lire ceci, et je cite:

Le Canada est actuellement aux prises avec la dette extérieure la plus élevée dans le monde occidental. Les salaires moyens dans le secteur industriel sont actuellement les plus élevés au monde, et nos exportations diminuent. Nous détenons le record mondial pour ce qui est des heures perdues par mille employés en raison des conflits de travail et des grèves: nous perdons 5 fois plus de journées-hommes par mille employés que la Grande-Bretagne. Au Canada, les salaires moyens se sont accrus de 14 p. 100 l'an dernier, presque deux fois plus qu'aux États-Unis. Au Canada, le prix de la main-d'œuvre par unité de production a, depuis 1972, augmenté de plus de 50 p. 100 par rapport à seulement 20 p. 100 aux États-Unis, ce qui n'a pas manqué de se refléter sur notre productivité. Notre déficit commercial dans le secteur manufacturier était de 10 milliards de dollars l'an dernier. L'augmentation de la masse monétaire, une des principales causes de l'inflation, s'est établie le mois dernier à un taux annuel de 22.8 p. 100.

● (2102)

Monsieur le président, on conviendra qu'il s'agit d'une administration qui nous amène à nous poser de sérieuses questions pour les années futures.

En effet, monsieur le président, le 29 mars dernier, le même quotidien divulguait dans son éditorial des chiffres très révélateurs en ce qui concerne la dette publique au Canada. En effet, on disait ceci, et je cite encore une fois:

Pour ce qui est de la relance économique, on ne peut pas dire que nos gouvernements nous ont facilité les choses. Les frais afférents au service de la dette publique directe ont augmenté de 120 p. 100 au cours des cinq dernières années, soit 135 p. 100 au fédéral et de 100 p. 100 aux paliers provinciaux et municipaux. La charge annuelle supportée par chaque travailleur canadien est passée de \$444.44 pour l'année financière 1971-1972 à \$822.92 pour l'année financière qui se termine . . .

. . . pour le mois de mars.

Le coût total pour l'année dernière s'établissait à 7.9 milliards de dollars; tant d'argent pour le service de la dette seulement.

. . . pour l'année 1976.

Monsieur le président, je crois qu'il est grand temps que le gouvernement, lorsqu'on lit des choses semblables, adopte ou du moins essaie d'employer le système que le Parti Crédit Social du Canada préconise depuis plusieurs années. Nous avons préconisé depuis plusieurs années le revenu minimum garanti pour tous les Canadiens. Quand l'idée d'un revenu minimum garanti a été proposée par le Parti Crédit Social du Canada, on croyait souvent que le gouvernement avait le droit d'accepter ou de rejeter les propositions du Parti Crédit Social du Canada, mais encore une fois, et aujourd'hui plus que jamais, car le gouvernement tente de vouloir accepter ces propositions, le revenu minimum garanti est fondamental. Le paiement à chacun des membres de notre société d'un revenu suffisant pour subvenir aux besoins fondamentaux n'est pas une faveur du gouvernement pouvant être accordée ou enlevée selon les décisions de quelques individus qui possèdent le pouvoir. En fait, le revenu minimum garanti est un droit de l'individu et dans toute économie moderne, prospère, ce droit est irrévocable.

Nous devons admettre que la philosophie derrière les méthodes de distribution du revenu actuellement en usage est fondamentalement barbare comparativement à l'attitude qui existait dans les sociétés civilisées. De 1974 à 1976, monsieur le président, nous avons vu des programmes de création d'emplois mis sur pied, comme le Programme des Initiatives locales, Jeunesse-Canada au travail et tout dernièrement Canada au travail. A cette même époque, le taux de chômage a augmenté de 5 p. 100 à presque 8 p. 100. Le taux de chômage pour les gens de 18 ans à 24 ans était à peu près de 8.2 p. 100 en 1974. A la fin de 1976, il était à plus de 14 p. 100. Chaque année, de plus en plus de gens entrent sur le marché du travail au

moment où le gouvernement peut leur offrir soit le bien-être social ou des emplois temporaires.

Ce sont les petites entreprises et les fabricants du Canada qui doivent accélérer leur production afin d'offrir des emplois aux jeunes Canadiens. Cependant, monsieur le président, deux choses s'imposent avant que les industries canadiennes ne puissent s'étendre. Tout d'abord, le gouvernement canadien doit protéger le marché canadien pour nos producteurs en haussant, comme je le disais tout à l'heure, les tarifs douaniers, et aussi protéger nos producteurs des produits qui entrent de l'étranger au Canada. Il doit également abaisser le taux d'intérêt, le taux d'escompte mensuel de la Banque du Canada et s'établissant à 9 ou 10 p. 100. Monsieur le président, plus que jamais, et ce seront les derniers mots que je prononcerai ce soir, plus que jamais, je crois . . .

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

[Français]

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, dans la motion de l'honorable député de Rimouski (M. Allard), cet après-midi, à l'article *b*), il est dit, et je cite:

b) que les crédits engagés par le gouvernement au titre des programmes Canada au travail ne sont pas suffisants à créer des emplois pour combattre le chômage massif et persistant qui sévit, particulièrement chez les jeunes de 18 à 30 ans . . .

Monsieur le président, cela est vrai. Je suis totalement d'accord. Les programmes Canada au travail n'ont pas été conçus, monsieur le président, pour régler le problème des chômeurs de 18 à 30 ans. Mais je crois que dans cette motion de l'honorable député de Rimouski il y a du vrai, mais il y a aussi une question extrêmement importante que le gouvernement devra, dans les meilleurs délais, étudier.

Dimanche dernier, une émission au réseau français de Radio-Canada nous donnait un aperçu des problèmes énormes que rencontrent les jeunes dans plusieurs pays du monde pour se trouver des emplois. On nous montrait, par exemple, qu'en France, autant qu'en Italie, en Allemagne, aux États-Unis, et dans la plupart des pays industrialisés, il n'y a pas un pays qui soit parvenu à trouver suffisamment d'emplois pour les jeunes de 18 à 30 ans, qui sortent des collèges, des universités, des écoles techniques, et le reste. Et que dire de ceux qui n'ont pas le privilège, dans certains pays du monde, d'avoir une éducation, de poursuivre des études? Par conséquent, pour ce groupe de jeunes-là, il devient extrêmement difficile de se placer sur le marché du travail.

Je crois, monsieur le président, que c'est catastrophique, désastreux et dramatique, parce que j'ai le privilège et l'honneur de représenter à la Chambre une circonscription où il y a beaucoup de jeunes. On y compte deux universités, deux cegep, une dizaine de maisons d'enseignement qui, chaque année, produisent des bacheliers, des maîtres, des docteurs, des gens qui sortent des écoles techniques et qui ont énormément de difficulté à se trouver du travail dans la région; ils doivent dans trop de cas quitter la région de Sherbrooke pour aller dans les grands marchés, à Montréal, à Québec ou à Toronto.

Monsieur le président, cette situation devient de plus en plus difficile à accepter, pour la simple raison que ceux qui sont nés dans une région, qui y ont pris racine, veulent œuvrer dans cette région-là et, par conséquent, les voir partir après avoir